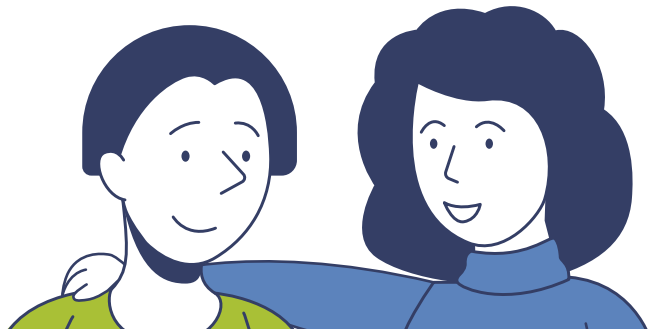
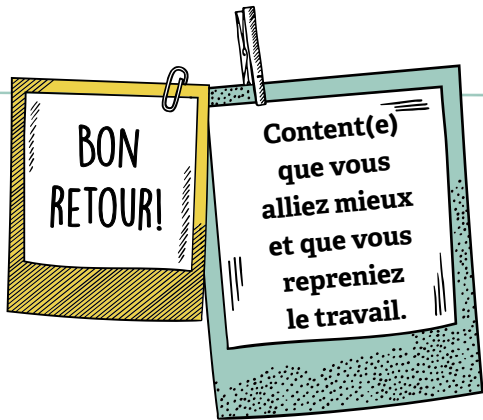


Livret « Reprendre le travail »

Bon retour





VOS COORDONNÉES

NOM

NUMÉRO DE REGISTRE NATIONAL

ADRESSE

TÉL.

E-MAIL

VOTRE EMPLOYEUR

ADRESSE

SERVICE DU PERSONNEL

TÉL.

E-MAIL

SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DIRECT

TÉL.

E-MAIL

POURQUOI UTILISER UN LIVRET ? _____

En cas d'absence prolongée pour cause de maladie, vous devrez vous adresser à toutes sortes d'organismes et de personnes : votre médecin traitant, le médecin du travail, la mutuelle, etc. et bien sûr votre employeur. Tous vous aideront à reprendre le travail.

Et ce livret vous aidera à reprendre le travail après une absence pour cause de maladie. Considérez-le comme un guide pour votre propre trajet de reprise du travail.

COMMENT UTILISER CE LIVRET ? _____

Présentez ce livret à toutes les personnes impliquées dans votre trajet de reprise du travail. Si nécessaire, demandez-leur de formuler un conseil ou une action qui vous aidera à reprendre le travail. Ce livret ne contient pas d'informations médicales ni de documents médicaux.

BONS CONSEILS



Préparez soigneusement les entretiens. Dressez une liste de ce que vous souhaitez dire et atteindre. Apportez les informations nécessaires avec vous : rapports du médecin, rapports d'examen, un aperçu des médicaments que vous devez prendre, etc.



Préparez-vous aux questions relatives aux tâches que vous pouvez encore exercer. Pensez à ce que vous aimeriez et pourriez faire. Vous pourrez ainsi l'indiquer et avoir plus de contrôle sur votre propre situation.



Essayez d'entretenir le plus de contacts possible avec votre supérieur hiérarchique et vos collègues pendant votre période d'absence. De cette manière, vous investissez dans une bonne relation avec votre employeur. Prenez vous-même l'initiative : passez de temps en temps ou appelez un collègue.

QUI EST QUI ?

MÉDECIN DU TRAVAIL

Le médecin fait partie du Groupe IDEWE, votre service de prévention et de protection au travail.

Lorsque vous reprenez le travail après une absence d'au moins quatre semaines, votre médecin du travail évalue si vous êtes apte ou non à exercer votre emploi. Le médecin peut également faire des suggestions à votre employeur pour vous aider à reprendre le travail.

Nous vous recommandons de vous rendre chez le médecin du travail avant de reprendre le travail.

Informez le médecin de votre état de santé et posez-lui toutes vos questions sur la reprise du travail. Le médecin pourra ainsi vous aider à préparer votre retour au travail.



Apportez toutes les informations utiles à chaque visite chez le médecin du travail (résultats des examens, photographies, rapports médicaux, etc.).

MÉDECIN—CONSEIL

Le médecin-conseil est lié à la mutualité et entre en contact avec les travailleurs absents de longue durée, généralement dans les dix premières semaines de la maladie.

Le médecin évalue votre incapacité de travail. Vous pouvez également vous y adresser pour obtenir des conseils ou des informations sur la reprise du travail.

MÉDECIN—CONTRÔLEUR

Ce médecin est chargé par votre employeur de vérifier si vous êtes en incapacité de travail en raison d'une maladie ou d'un accident. En bref : si votre absence est légale. Le médecin-contrôleur peut vous suivre pendant toute la durée de votre incapacité de travail et n'est généralement pas impliqué dans le processus de reprise du travail.

MÉDECIN—CONSEIL DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

Un médecin-conseil travaille généralement pour le compte d'une compagnie d'assurance. Il peut être sollicité pour aider à la souscription ou au paiement d'une police d'assurance, par exemple pour effectuer un expertise médicale.

ÉTAPES

DATE

PERSONNE DE CONTACT

ACTIONS DISCUTÉES

Remplissez les cases ci-dessous après chaque entretien sur votre retour au travail.

TÉL.

ADRESSE

MÉDECIN DU TRAVAIL

TÉL.

CONSEILLER(—ÈRE) EN PRÉVENTION ASPECTS PSYCHOSOCIAUX

TÉL.

ERGONOME

TÉL.

AUTRE

TÉL.

E-MAIL

MÉDECIN TRAITANTS ET SOIGNANTS

MÉDECIN TRAITANT

TÉL.

E-MAIL

MÉDECIN SPÉCIALISTE

TÉL.

E-MAIL

AUTRE

TÉL.

E-MAIL

AUTRE

TÉL.

E-MAIL

LA MUTUELLE ET AUTRES PARTENAIRES

MUTUELLE

ADRESSE

MÉDECIN—CONSEIL

TÉL.

E—MAIL

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

TÉL.

E—MAIL

AUTRE

TÉL.

A yellow sticky note with a paperclip is attached to the top-left corner of a large, empty rectangular frame. The frame is drawn with a thick yellow border. The sticky note has a scalloped bottom edge and the word "NOTES" written on it in a simple, hand-drawn font. A silver paperclip is attached to the top edge of the sticky note.

NOTES



NOTES

Bureaux régionaux du Groupe IDEWE

Contactez-nous - Nous nous ferons un plaisir de vous aider !

Anvers

Tél. 03 218 83 83
antwerpen@idewe.be

Hasselt

Tél. 011 24 94 70
hasselt@idewe.be

Namur

Tél. 081 32 10 40
namur@idewe.be

Bruxelles

Tél. 02 237 33 24
bruxelles@idewe.be

Leuven

Tél. 016 39 04 38
leuven@idewe.be

Roeselare

Tél. 051 27 29 29
roeselare@idewe.be

Charleroi

Tél. 071 23 99 11
charleroi@idewe.be

Liège

Tél. 04 229 71 91
liege@idewe.be

Turnhout

Tél. 014 40 02 20
turnhout@idewe.be

Gent

Tél. 09 264 12 30
gent@idewe.be

Mechelen

Tél. 015 28 00 50
mechelen@idewe.be